

RÈGLEMENT

Article 1 :

L'Association « Motos et Scooters Anciens de Roquebrune Cap Martin » organise à Roquebrune Cap Martin les 2 et 3 septembre 2006 un rassemblement de scooters anciens à l'occasion des 60 ans de la Vespa.

Article 2 :

Cette manifestation est ouverte aux propriétaires de Vespa fabriquées avant 1970, immatriculées et assurées conformément aux règles du Code de la Route. S'agissant d'une évocation historique de la Vespa, seuls les premiers modèles seront acceptés et tout véhicule de fabrication postérieure à 1970, et notamment les Vespa PX, se verront refusés, à l'exception de modèles qui pourraient présenter un intérêt historique ou technique particulier, et des véhicules d'encadrement expressément désignés par les organisateurs.

Article 3 :

Le nombre de participants est limité à 120 personnes.

Article 4 :

L'inscription au rassemblement implique une participation aux deux jours de manifestation. Le tarif d'inscription est fixé à 60 € par personne pour les deux jours. Ce prix comprend entre autre :

- les repas au restaurant (samedi midi, samedi soir, dimanche midi)
 - les apéritifs servis à l'occasion des balades (Sainte Agnès, Monaco, Monti)
 - le T.Shirt de la manifestation
 - une plaque souvenir de la manifestation
 - toutes les animations prévues au programme
- Ce tarif ne comprend pas l'hébergement qui reste à la charge des participants.

Article 5

Chaque participant, pilote ou passager, s'engage à respecter les consignes des organisateurs et, en tout état de cause, à se conformer aux règles du Code de la Route, notamment en ce qui concerne le port du casque, le respect des limitations de vitesse, la détention du permis de conduire, de la carte grise, l'attestation d'assurance, et autres documents obligatoires.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le déroulement du programme, notamment au cas où les conditions de circulation ou les exigences de la sécurité le justifieraient.

Article 6

La manifestation est avant tout une rencontre conviviale entre amateurs de Vespa. Toute notion de vitesse ou compétition est parfaitement exclue et il appartient à chacun de veiller à modérer sa consommation d'alcool. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de contrôle et/ou d'accident résultant d'un comportement abusif et irresponsable d'un participant.

Article 7

L'organisation déclare avoir souscrit une assurance obligatoire garantissant sa responsabilité civile. L'organisation décline par ailleurs toute responsabilité en cas de panne, accident, dégradation ou vol.

Article 8

La participation à la manifestation implique l'acceptation du présent règlement.

AVANT PROGRAMME

Samedi 2 septembre 2006

- * De 8h00 à 11h00 : Enregistrement des participants . Exposition des Vespa sur la place du marché de Carnolès.
- * 11h30 : Départ en convoi pour une balade touristique dans l'arrière pays vers Ste Agnès.
- * 12h30 : apéritif et repas au Restaurant le St Yves . Ste Agnès
- * 15h00 : Retour sur Roquebrune Cap Martin
- * 15h30 : Parade sur le bord de mer.
- * 16h00: Défilé : 60 ans de Vespa 60 ans de bikini
- * 17h00: Concert : Hommage à Franck Sinatra.
- * 18h30 : Regroupement en tenue de soirée sur la place du marché et départ en convoi vers Monte Carlo
- * 19h00 : Apéritif sur le port de Monaco . Offert par le Scooter Club de Monaco
- * 20h00: Retour sur Roquebrune Cap Martin
- * 20h30* : Diner dansant au Restaurant le Solenzara en bord de mer . Soirée anniversaire 60 ans de la Vespa et feu d'artifice.

* Pour les véhicules inscrits : Parking gardé à partir de 20h30

Dimanche 3 septembre 2006

- * De 8h30 à 10h : Petit déjeuner et exposition sur le bord de mer. Plateforme de Monléon . Rond point de la fontaine
- * 10h30 : Démonstration acrobatique en Vespa sur le bord de mer (Vespa Club de Munich).
- * 11h30 : Parade sur le bord de mer jusqu'à Menton et Monti.
- * 12h00 : Apéritif à Monti
- * 12h45 : Retour sur Roquebrune Cap Martin
- * 13h00 : Repas au Restaurant le Piccadilly à Roquebrune
- * 15h00 : Remise des souvenirs au participants.

INSCRIPTION

Bulletin à renvoyer impérativement avant le 15 août 2006

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

M'engage à participer au "60 ans de la Vespa" à Roquebrune Cap Martin avec le véhicule suivant :
Vespa fabriquées avant 1970

Marque : **Vespa**

Type :

Cylindrée :

Année :

Club :

Je m'inscris pour :

Deux jours :

Nombre de personnes : x 60 € : €

Enfant de moins de 12 ans : x 45 € : €

Je joins le chèque correspondant libellé à l'ordre de "Motos et Scooters Anciens de RCM".

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter".

Signature :



ORGANISÉ

Avec le soutien du Conseil Général,
de la municipalité de Roquebrune Cap Martin
et de l'Office du Tourisme,
avec la participation
de la commune de Ste Agnès

Avec l'aide de :

Marché U
Roquebrune . Menton

des restaurants

Le Solenzara

Le St Yves (Ste Agnès)

Le Piccadilly

Hotel Victoria

des entreprises

Da Costa Monaco

Connexion Menton

Aux Deux Roues

Bocca Fina Pizza

Station Esso du Stade

Le Bar Bar

Colors Events Pyrotechnie

Méditerranéenne de Location Structures

et l'amicale collaboration :

Des Coqs Roquebrunois

Les Allobroges

Association Vivre à Monti

Pipe en Bois®

Scooter Club de Monaco

Vespa Club de Munich

Vespa Club de France



Pour tous renseignements
concernant les possibilités
d'hébergement de la région :

Office du Tourisme

04 93 35 62 87

Hôtels Partenaires

Hôtel Victoria* . RCM . Tél 04 93 35 65 90**

Hôtel Le Grand Cap . RCM. Tél. 04 93 28 42 13

Accueil privilégié pour

les participants au rassemblement



"Motos et Scooters Anciens de Roquebrune Cap Martin"

Hotel de Ville - 06190 Roquebrune Cap Martin

Tél/fax 04 93 57 06 58

www.motoscootrcm.net



**Vespa
avant 1970**

Organisé par

"Motos et Scooters

Anciens de Roquebrune Cap Martin"

CARRÉ BLEU CARROULÉS 04 93 41 61 40

